



Le lundi 7 novembre 2016

Rapport du maire sur l'évolution et la situation financière de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le Code municipal du Québec

L'article 955 du Code municipal exige que le maire fasse rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil municipal et cela, au moins quatre (4) semaines avant que le budget ne soit déposé pour approbation. La loi stipule également que le maire doit traiter de divers éléments touchant les exercices passés et en cours et donner les grandes orientations du budget à venir. C'est dans le cadre de cette Loi que je vous soumetts ce rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour l'exercice financier 2016.

Rapport du maire sur l'évolution et la situation financière de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

RETOUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2015

L'exercice financier 2015 correspondant au fonctionnement de la municipalité s'est terminé avec un déficit de fonctionnement de 271 532\$ à des fins fiscales, un surplus de 159 766\$ sur l'exercice précédent a motivé des projets et de nouvelles décisions. Des décisions d'investissements ont été prises en début de l'année 2015 et, malheureusement les activités courantes de la municipalité n'ont pas pu dégager le surplus pour les combler à la fin de l'année 2015. Au 31 décembre 2015, nous avons dû nous rendre à l'évidence que nous ne pourrions atteindre l'équilibre budgétaire.

- La gestion des boues de 2014 facturée en 2015 due à une grève.
- La variation des inventaires a eu pour effet d'augmenter nos dépenses.
- La couverture du garage de la culture.
- L'électricité du garage de la culture.
- Émondage.
- Le gel des conduites d'aqueduc.
- L'aqueduc.
- L'Urbanisme
- L'augmentation des quotes-parts
- Etc,

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton audités par la firme Labranche, Therrien, Daoûst et Lefrançois Inc. faisaient état que ces derniers donnaient une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette), de leurs flux de trésorerie et de leurs gains et pertes de réévaluation pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2016-2017-2018

Le programme triennal adopté le 21 décembre 2015 prévoyait des dépenses totales en immobilisations de 5 375 000\$ dont 3 225 00\$ pour 2016.

Pour l'année 2016, la municipalité a réalisé le changement du ponceau au Lac Souris et les glissières de sécurité, le Parc du Domaine Duell est pratiquement terminé. Du débroussaillage s'est fait également dans la municipalité ainsi que l'achat de nouveaux audio-guide pour le tourisme.

Quant aux deux exercices qui suivent, ils feront ultérieurement l'objet de révision pour tenir compte à la fois des contraintes du moment et de l'évolution. C'est pourquoi la liste des projets à réaliser en 2017 sera sans doute différente dans le prochain rapport à ce qui était prévu en 2016.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016

Le contrôle des coûts comme la recherche de l'équilibre budgétaire demeurent une préoccupation constante. Les rapports intermédiaires nous indiquent que les revenus perçus et les coûts encourus pendant l'exercice qui se terminera le 31 décembre prochain se rapprocheront sensiblement des prévisions budgétaires.

De façon prudente, en supposant qu'aucun événement majeur et imprévisible ne survienne d'ici le 31 décembre prochain, nous croyons que l'équilibre sera atteint.

LE SERVICE DE LA DETTE

Le montant de la dette à long terme à l'ensemble de la population est de 1 399 139\$ dont 237 753 \$est payé par le Ministère.

Et le montant de la dette à long terme par secteurs est de 1 030 555\$ dont le 416 903\$ est payé par le Ministère.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément aux dispositions légales, le Conseil municipal est tenu de divulguer les émoluments reçus par les élus municipaux en cours de l'année :

Salaire de base du Maire :	8 816.04\$
Allocation de dépense non imposable fixée par la Loi :	4 407.72\$
Salaire de base des Conseillers :	2 939.04\$
Allocation de dépenses non imposable fixée par la Loi :	1 469.16\$
Salaire du représentant municipal à la MRC	2 026.00\$

LA LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS

Comme le prévoit la loi, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ concluent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ est déposée avec ce rapport. Cette liste est également disponible au Service des affaires juridiques et du greffe sur demande.

Nom fournisseur	Description	Montant
LES ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ESTRADES/FARICATION VOITURE	27 849.25\$
BELLERIVE JOCELYN	DÉNEIGEMENT	60 148.74\$
ENTREPRISES RENÉ NEWBERRY	DÉNEIGEMENT/NIVELEUSE/ETC	147 944.13\$
EXCAVATIONS R.M.G. INC.	COLLECTE DES DÉCHETS	54260.62\$
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	PAIEMENT INTÉRÊT-CAPITAL	82 108.25\$
GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCE MUNICIPALE	36 726.00\$
JULIEN BELLERIVE & FILS	DÉNEIGEMENT CH PRIVÉ	33 430.11\$
MINISTRE DES FINANCES	SÛRETÉ DU QUÉBEC	158 806.00\$
MRC DE MASKINONGÉ	QUOTES-PARTS	357 369.40\$
PELLERIN FRÉDÉRIC	REDEVANCES	38 684\$
PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN ET SERVICES	32 283.87\$
REVENU QUÉBEC	REMISES PROVINCIALES	131 632.56\$
REVENU CANADA	REMISES FÉDÉRALES	47 990.46\$
SOMAVRAC INC.	ABAT-POUSSIÈRE/SEL DE GLACE	25 929.79\$
WESTBURNE QUÉBEC	275 LUMIÈRES DE RUES	48 733.69\$

ÉVALUATION FONCIÈRE

Le rôle d'évaluation, entrée en vigueur en 2015, sera le cadre de référence et ce, jusqu'en 2018. Sa mise à jour a permis de rapprocher la valeur foncière du marché actuel.

En début d'année 2016, la richesse foncière imposable s'élevait à (194 467 600\$). Sa fluctuation équivalait à ce jour à (196 251 900\$) représentant une variation de + de .9175%

Quant à la population, selon les registres du ministère des affaires municipales, Saint-Élie-de-Caxton compte 1963 habitants.

REMERCIEMENTS

Avant de continuer ce rapport, je me dois de remercier toutes les personnes qui ont pris part à l'avancement de la Municipalité. Tant au niveau des employés municipaux, des membres du Conseil, des bénévoles, à la population, à chacun d'entre vous, tous ont favorisé la progression de notre belle municipalité. Chacun de vous peut retirer une part des bénéfices qui reviennent dans le milieu.

Nous sommes à 12 mois de la fin de notre mandat, eh oui, déjà trois (3) ans sont écoulés. Les membres du Conseil ont été très occupés cette année. Que ce soit lors des rencontres des différents comités, sous-comités, réunions du conseil (extraordinaires et ordinaires), représentations diverses, ils y ont consacré plusieurs heures de leur temps personnel. MERCI À VOUS ET MERCI AUX CONJOINTES, CONJOINTS et aux familles dont la collaboration est essentielle pour assurer la présence des membres du conseil dans les différentes activités de leur mandat.

Allons-y maintenant pour un survol des projets complétés ou en voie de l'être.

LES POINTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016

ADMINISTRATION

- La négociation pour une convention collective de travail devrait être complétée prochainement, à la satisfaction des deux parties.
- Demande d'aide financière auprès du FEPTU pour la mise aux normes des deux réseaux d'aqueduc privés.
- Embauche d'un Directeur général.
- Nouveau site Web pour la municipalité.
- Prise de position du Conseil dans le dossier du Projet de Loi 106 concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.
- Premier anniversaire du service des premiers répondants (Plus de 30 appels d'urgence).
- Refinancement de plusieurs règlements.

LOISIRS /CULTURE/TOURISME

- Fête de la famille en juin (Pièce de théâtre).
- Fête de Noël des familles en décembre.
- Les 5 à 7 qui ont connus un succès sensationnel.
- Le Marché Public avec 12 semaines d'opération.
- Sentier Botanique : avec sa section de fleurs exceptionnelles.
- Année record de l'achalandage au niveau du tourisme.
- Appel d'offre : Diagnostic et plan stratégique en tourisme et culture.
- Re : 150^e,
- Festival de Jase.

-
- Bonification offres camp de jour.
 - Support des organismes du milieu.
 - Plus d'emplois d'été pour étudiants de Saint-Élie
 - Le Parc du Domaine Quellet dans le cadre du « Programme de la Politique de soutien aux projets structurants » va bon train pour ne pas dire à fonds de train.

TRAVAUX VOIRIE

- Ponceau au Lac Souris et glissière de sécurité.
- Pluvial dans la Route Des Lacs.
- Débroussaillage dans certains secteurs de la municipalité.
- Lignage de rues dans plusieurs endroits.
- Installation de nouvelles lampes de rues.
- Ajout de 5 kilomètres de déneigement sous la responsabilité de la municipalité.
- Et j'en passe....

Donc, comme à chaque année, le Conseil municipal rationalise ses interventions et s'assure que les dépenses autorisées soient au meilleur coût possible.

ORIENTATIONS 2017

Il reste encore beaucoup de travail à faire, de projets à mettre en route. Les exigences gouvernementales, notamment en eaux potables nous obligent à mettre aux normes deux réseaux d'aqueduc privés.

Voici les principales orientations pour l'année 2017 :

- Mise aux normes du réseau d'aqueduc privé Du Domaine Des Bouleaux Blancs.
- Mise aux normes du réseau d'aqueduc privé DU Domaine Quellet.
- Travaux d'asphaltage dans le cadre de la taxe d'accise pour un montant de 873 428\$.
- Préparation de l'appel d'offre concernant le Tourisme et le Culturel.
- Partenariat du Projet Gymnase à l'École Villa de la Jeunesse.
- Réflexion de l'utilisation à faire suite à l'achat de la Caisse Desjardins.
- Pavage de la Rue Gélinas
- Pavage d'une partie de l'avenue de la Rivière.
- Agrandissement du garage municipal.
- Amélioration de l'isolation du Garage de la culture.
- Aménagement des terrains sur l'avenue Principale.
- Nouveaux modules Skate parc.

AIDES GOUVERNEMENTALES / SUBVENTIONS

Comme vous le savez sans doute, les coupures gouvernementales, tant au provincial qu'au fédéral ont des impacts négatifs sur divers postes budgétaires. D'autant plus que les critères requis, lors d'une demande de subvention, sont de plus en plus pointus et exigeants. Nous demeurons toujours à l'affût des programmes qui pourront être mis de l'avant et qui correspondraient à un besoin ponctuel, spécifique. **En ce sens, soyez assuré que nous sommes en bonne position et en communication constante avec les autorités ministérielles pour la réalisation de nos projets.**

Il est déjà difficile d'établir un taux de taxation raisonnable, tout en assurant à la population des services adéquats. Le manque à gagner au niveau des subventions ajoute un élément à considérer lors des décisions pour des projets d'importance.

CONCLUSION

Nous continuons à cibler le partage de certaines ressources avec les municipalités voisines, ce qui permettrait des économies et une stabilité du suivi des connaissances, des acquis.

Dans un contexte économique tel que nous le vivons présentement, nous avons à cœur la saine gestion des deniers publics. Des contrôles sont régulièrement faits, respectant ainsi les montants attribués aux différents postes budgétaires comptables. Toutefois, il est possible, en cours d'année de faire des ajustements, advenant l'arrivée d'une situation où il est impératif de régler le tout rapidement; dans ce cas, d'autres postes budgétaires sont réévalués pour compenser la dépense imprévue. Cela est survenu à quelques reprises en 2016; dans un monde idéal, nous souhaitons qu'il ne survienne pas trop de ces situations en 2017.

En terminant, je vous rappelle que toute la population est la bienvenue aux séances du conseil qui sont planifiées selon un calendrier pouvant être consulté en tout temps sur le site Web de la municipalité. Elles débutent à 20H00. Je suis présent quotidiennement à mon bureau du 52 Chemin des Loisirs et sur rendez-vous. Je demeure à votre écoute et au service de vous tous.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le maire, Réjean Audet.

Il est important pour nous de connaître vos commentaires et vos suggestions.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS EN FAIRE PART.

ON PEUT SE PROCURER DES COPIES SUPPLÉMENTAIRES
DE CE DOCUMENT EN CONTACTANT :

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM
CAROLLE PERRON

52 CHEMIN DES LOISIRS
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON
G0X 2N0
819-221-2839 (2950)
direction@st-elie-de-caxton.ca

OU

LE BUREAU DU MAIRE

52 CHEMIN DES LOISIRS
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON
G0X 2N0
819-221-2839